



Nexem not welcome

Une fusion qui ne dit pas «nom »

La Fegapei, le Syneas, syndicats patronaux vont officialiser leur fusion le 1^{er} Janvier 2017 sous l'appellation Nexem. Avec cette recomposition, le patronat entend se mettre en ordre de bataille pour anticiper l'évolution du secteur social et médico-social mais également moderniser le dialogue social, peser sur les politiques publiques, renforcer l'accompagnement de ses adhérent-es et transformer l'environnement conventionnel de notre branche. Pour fêter ce mariage, Nexem organise le 15 décembre une journée intitulée « *le travail social en 2025* ». Une présentation de cette nouvelle organisation patronale s'impose !



NEX+EM = Un nom pour un programme de combat...

La nouvelle organisation patronale tire son nom de la contraction du préfixe NEX tiré à la fois de NEXO en latin : anticiper, nouer, créer... et de NEXT en anglais : anticiper, proximité et du suffixe EM pour employeur. Nexem affiche la couleur de manière décomplexée !

Moderniser le dialogue social : avec l'application de la loi travail, le patronat souhaite associer certains partenaires sociaux à la démolition de nos acquis sociaux. Nous le voyons déjà dans nos boîtes. Les dénonciations des accords sur le temps de travail se multiplient ici et là sur fond de chantage à l'emploi... Première étape avant de s'attaquer aux conventions collectives !

Peser sur les politiques publiques : avec les baisses des subventions des collectivités territoriales et de la sécurité sociale, la volonté de peser sur les politiques publiques devrait se limiter à une dure gestion austéritaire...

La volonté de renforcer l'accompagnement des adhérent-es : avec l'accélération des fusions et des absorptions dans les mois à venir qui se traduiront inévitablement par une explosion des burnout et des licenciements, les services juridiques de Nexem devraient avoir du pain sur la planche...

Anticiper l'évolution du secteur : avec l'arrivée du social business, le secteur va se transformer en profondeur. Nexem entend accompagner ce mouvement et prendre le train en marche. Le programme de leur journée de création, le 15 décembre prochain, est pour le moins explicite. On y retrouve en guest star Jacques ATTALI et Elie COHEN, deux chantres du libéralisme au service du patronat. Au menu des échanges, les incontournables du moment : l'ubérisation du travail social, le management par les chiffres, le développement du bénévolat, la financiarisation du secteur via les contrats à impacts sociaux... Ce programme de démolition sociale ne doit pas passer.

Notre combat à venir : La soumission du travail social et médico-social à la loi marchande, n'est pas une fatalité. Notre vision du travail social et médico-social est aux antipodes des aspirations du patronat. Nous refusons le retour au 19^{eme} siècle et au sens de la servitude. Nous refusons la casse des conventions collectives et l'augmentation du temps travail. Nous refusons l'exclusion des publics les plus fragilisés des services sociaux car jugés non-rentables. Nous refusons la transformation du travail social et médico-social en outil de contrôle et de flicage des populations. Face à cette « révolution » patronale, SUD Santé Sociaux appelle l'ensemble des professionnel-les du secteur à se mobiliser le 15 décembre 2016 pour défendre un travail social et médico-social de qualité au service des publics.



Nos revendications pour le travail social et médico-social

Nous appelons les collègues travaillant dans les secteurs du social et du médico-social : agent-es, psychologues, ouvrier-es, agent-es administratifs-ives, conseiller-es, formatrices-teurs, étudiant-es du secteur, syndiqué-es ou non, à se mobiliser au-delà de nos statuts, entreprises, associations et fonctions publiques pour converger autour des revendications suivantes :

- L'abandon du projet de ré-ingénierie de l'ensemble des métiers du social
- La revalorisation statutaire et salariale pour l'ensemble des diplômés
- Des moyens pour les établissements de formation afin de pouvoir exercer correctement leurs missions avec des financements pour les étudiant-es indispensables pour le paiement des gratifications de stage
- Des politiques sociales à hauteur des besoins de la population, quels que soient leurs lieux d'habitation
- Des moyens humains en personnels diplômés dans l'ensemble des établissements et services médico-sociaux
- Le refus des recours aux appels à projet et le maintien des conventions pluriannuelles par les collectivités territoriales afin de financer les associations
- L'arrêt de l'expérimentation des Contrats à Impact Social (ou Social Impact Bond)
- La défense et l'amélioration des Conventions Collectives de nos secteurs...

Des grilles de salaires revendiquées à 1700 € net en début de carrière.

- Un-e salarié-e sans qualification débute sa carrière à 1700€,
- Chaque année de formation qualifiante reconnue apportant forfaitairement 200€ à l'embauche sans ancienneté

Pour une progression linéaire, sans barrage ni quota.

- Chaque année la progression du salaire (reconnaissance d'expérience) est la même pour toutes et tous.
- Finis les échelons à durée variable, chacun-e progresserait d'une somme forfaitaire, 50€ par an (c'est un exemple).
- Au bout de 20 ans, un-e salarié-e sans qualification gagnera 2700€, un-e moniteur/trice éducateur/trice-e 2900€, un-e éducateur/trice spécialisé-e 3300€, l'écart de salaire ne se modifie pas entre les professions. Quel que soit le niveau de diplôme, l'expérience acquise est reconnue de la même façon.

La reconnaissance de l'acquisition de diplôme.

- Quand, grâce aux formations professionnelles dont nous revendiquons l'extension, un-e salarié-e acquiert un nouveau diplôme, elle/il progresse sur sa grille forfaitairement de 200 € par année de formation, en gardant son ancienneté acquise.
- Cette évolution de carrière est beaucoup plus simple à calculer pour faire des projets de vie, évite l'individualisation du salaire, source de contraintes et d'injustices, que les inextricables grilles par grade, corps, catégories, classes actuelles que l'on nous impose.
- Dans l'ensemble des secteurs, privé, public, sanitaire, social, médico-social,
- Pour l'ensemble des métiers, cette méthode est la meilleure et la plus juste.

La Fédération SUD Santé Sociaux appelle à des initiatives et des actions multiformes dans les établissements, les services, les départements et les régions

Rassemblement en Ile de France à partir de 8h15 devant la Cité internationale universitaire de Paris 7 boulevard Jourdan à PARIS.